



10 POINTS CLÉS POUR BIEN DÉMARRER VOTRE ALLAITEMENT

L'allaitement maternel est l'alimentation idéale pour votre bébé. Il est la suite naturelle de la grossesse.

L'ensemble du personnel médical et paramédical reçoit une formation continue et les outils appropriés pour délivrer une information cohérente, le tout dans une approche identique.



HIS Hôpitaux
Iris
Sud
IZZ Iris
Ziekenhuizen
Zuid

Notre service favorise résolument l'allaitement maternel, notre politique d'accompagnement s'inscrit dans la démarche « **Hôpital Ami des Bébés** ».

Pour cela nous nous engageons à :

- Vous proposer des séances d'**information collectives** sur les bienfaits et la pratique de l'allaitement maternel ET de prendre un rendez-vous pour une **consultation personnalisée** à ce sujet.
- Vous proposer les conditions d'**un travail et d'un accouchement personnalisés**, respectant au mieux vos choix, votre projet de naissance tout en veillant à votre sécurité et à celle de bébé.
- Mettre votre bébé en **peau à peau** et lui proposer une première tétée dans l'heure qui suit la naissance. Certains bébés téteront d'emblée, d'autres un peu plus tard.
- Garder votre bébé auprès de vous **24 heures sur 24** et le plus souvent possible en peau à peau.
- Vous aider à repérer quand votre bébé est **prêt à téter**, à lui donner que du lait maternel et ce **à la demande** sans attendre les pleurs.
- Vous apprendre à reconnaître les signes qui montrent qu'il est **satisfait et nourri**.
- **Eviter de donner une sucette ou une tétine artificielle** dans les premiers jours (ces substituts peuvent diminuer le nombre de tétées et ainsi ralentir le bon démarrage de l'allaitement).

Nous proposons également :

- Des **conseils** pour résoudre les petits soucis pouvant apparaître au démarrage de l'allaitement :
 - en vous **accompagnant lors des premières tétées**,
 - en cherchant avec vous, selon votre projet, les pistes vous permettant de prendre **confiance en vous**,
 - et en se tenant à votre disposition pour toutes questions.
- De nous engager à travailler en étroite collaboration avec différentes **associations de soutien à l'allaitement maternel**, dont les coordonnées vous seront communiquées lors de votre séjour à la maternité.
- Une protection de toute publicité concernant les substituts de lait maternel, biberons, tétines, sucettes pour respecter le « **Code International de Commercialisation** ». L'hôpital s'engage à ne recevoir aucun don, cadeau, ... des firmes de substitution de lait maternel, tétines, biberons ou sucettes.

Nous respectons tous les choix. Même si vous ne désirez pas allaiter, il est tout à fait possible et recommandé de donner à votre bébé du colostrum (1er lait), lors d'une « tétée d'accueil » en salle de naissance. Dans ce cas, une information personnalisée vous sera fournie en chambre quant à la préparation des biberons.

